



PRÉFET DE LA RÉGION D'ÎLE-DE-FRANCE

Direction régionale et interdépartementale  
de l'Environnement et de l'Energie d'Ile-de-France

Paris, le 1 DEC. 2015

Service du développement durable des territoires et des entreprises  
Pôle évaluation environnementale et aménagement des territoires  
Évaluation environnementale des projets

Dossier n° EE-1097-15

**Information relative à l'absence d'observation de l'autorité environnementale  
sur le projet intitulé « Forage d'irrigation » situé sur la commune de Pécy dans le département  
de Seine-et-Marne dans le cadre des procédures loi sur l'eau**

L'autorité environnementale du préfet de région a été saisie le 29 septembre 2015 pour avis sur le projet, présenté par EARL Lepesme, d'un forage d'irrigation situé sur la commune de Pécy dans le département de Seine-et-Marne, dans le cadre de la procédure de déclaration au titre de la rubrique 1.1.1.0 et d'autorisation au titre de la rubrique 1.3.1.0 de la nomenclature loi sur l'eau.

Conformément à l'article R.122-7 du code de l'environnement, aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai de deux mois, la demande donne lieu à une note d'information relative à l'absence d'observation sur le dossier.

Cette information est à porter à la connaissance du public lors de l'enquête publique. Elle fait l'objet par ailleurs d'une parution sur le site Internet de la direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et sur le site Internet de la préfecture de la région d'Ile-de-France.

Pour le préfet de région, autorité environnementale,  
Le directeur régional et interdépartemental de  
l'Environnement et de l'Énergie

La directrice adjointe

Alain VALLET

Claire GRISEZ



Certificat FR015650-1  
Champ de certification disponible sur :  
[www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr](http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr)